

Protocole COVID-19 de la MJC centre social de Morteau

Enfants :

Ils seront accueillis pour le centre de loisirs par un animateur sous le chapiteau (à droite de l'entrée) et pour le service jeunesse sur le parking de la MJC.

A partir de 11 ans port du masque obligatoire, fourni par les parents.

L'enfant devra avoir une gourde, un paquet de mouchoirs en papier, une crème solaire et une casquette à son nom.

Parents :

Aucun parent ne pourra pénétrer dans les locaux.

Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant l'arrivée à l'accueil de loisirs ou du service jeunesse. En cas de symptômes ou de fièvre (**38°C**), l'enfant ne pourra pas être accueilli.

Il est demandé d'**être joignable à tout moment**.

Chaque famille s'engage pendant cette période à venir chercher son enfant dans les plus brefs délais.

Si l'enfant a été malade afin de permettre son retour à l'accueil de loisirs ou au service jeunesse, un certificat médical signé par le médecin sera demandé.

MJC :

Les contraintes sanitaires exigent d'isoler tout enfant ayant une température frontale supérieur à 38°C en cours de journée, de la toux.

Le port du masque est obligatoire pour l'équipe d'animation lorsqu'ils sont en présence des enfants accueillis.

Activités :

Elles seront organisées par petits groupes de 12 personnes maximum (encadrement compris).

Le programme d'activités tiendra compte :

- de la distanciation sociale et du respect des gestes barrières
- qu'il n'y ait aucun brassage de groupe
- du nettoyage et de la désinfection des locaux et du matériel

Locaux :

Un nettoyage, une aération et une désinfection des zones de contact (poignées, chaises tables ...) seront réalisés plusieurs fois par jour.

Dans chaque salle, il y aura la présence de savon ou de gel hydroalcoolique.